

Comprendre les médicaments biosimilaires

Dans le domaine de la santé, les termes « biologique » et « biosimilaire » sont fréquemment utilisés lorsqu'il est question de médicaments. Cependant, ces termes peuvent parfois prêter à confusion. Voici un bref aperçu pour aider à clarifier la différence.

Parlez-en à votre équipe soignante pour plus d'informations.



Qu'est-ce qu'un médicament biologique ?

Les thérapies biologiques sont des protéines créées à partir de substances présentes dans des cellules vivantes. Ils sont ensuite utilisés pour cibler des parties du système immunitaire afin de traiter diverses conditions médicales. Des thérapies biologiques font souvent partie du traitement des maladies inflammatoires de l'intestin.

Qu'est-ce qu'un médicament biosimilaire ?

Un « biosimilaire » est un médicament biologique. Il ressemble beaucoup, sans être identique, au médicament biologique original. Un biosimilaire traite les mêmes conditions que le médicament original, et est également efficace et sécuritaire. Le passage à un biosimilaire peut être recommandé par votre équipe soignante, pour des raisons telles que l'assurance et le remboursement.

Sont-ils sécuritaire ?

Oui ! Les patients et les fournisseurs de soins de santé peuvent être sûrs que les biosimilaires sont sécuritaire et efficaces pour les utilisations approuvées. Les biosimilaires font l'objet d'un examen approfondi et sont réglementés par Santé Canada.

Est-ce que biosimilaire = médicament générique/sans nom ?

Les biosimilaires ne sont pas des médicaments génériques. Les « génériques » sont fabriqués pour être identiques au médicament original. Santé Canada considère donc les biosimilaires comme des médicaments entièrement nouveaux, parce qu'il est impossible de créer une copie exacte d'un biologique.

Voici quelques exemples :

- Infliximab: original=Remicade[®] a 3 biosimilaires: Avsola[®], Inflectra[®] et Renflexis[®]
- Ustekinumab: original= Stelara[®] (aussi appelé Finlius[®]) a 2 biosimilaires: Jamteki[®] et Wezlana[®] SteQeyma[®] (CT-P43),
- Adalimumab: original=Humira[®], a 8 biosimilaires: Amgevita[®], Abrilada[®], Hulio[®], Hadlima[®], Simlandi[®], Yuflyma[®], et Idacio[®]



Cliquez ici pour obtenir des informations de Santé Canada sur canada.ca.